Calendrier et Cotisations Sportives pour la saison sportive 2025 – 26

Catégorie	Année	Prix Cotisation
Eveil Athlétique	2017 à 2019	105 euros
Poussins	2015 à 2016	105 euros
Benjamins	2013 à 2014	105 euros
Minimes	2011 à 2012	105 euros
Cadets	2009 à 2010	115 euros
Junior	2007 à 2008	115 euros
Espoir	2004 à 2006	125 euros
Seniors	1992 à 2003	125 euros
Masters	1991 et avant	125 euros

Le CLUB SPORTIF PROVINOIS ATHLETISME est heureux de vous accueillir pour la reprise des entraînements ! Les entraînements ont lieux au stade Démosthène Bobe à Provins.

- Pour toute inscription en famille (logé à la même adresse), le second licencié aura 10 euros de réduction sur sa cotisation et le troisième 20 euros de réduction
- La tenue du club (débardeur, maillot, brassière) est obligatoire pour les championnats et les compétitions.

Vous pouvez suivre le CSPA sur les réseaux sociaux. Vous y trouverez toute l'actualité du club, les résultats, les informations administratives ainsi que les photos prises lors des compétitions, entrainements ou soirées !

N'hésitez pas à envoyer les photos que vous prendriez ou des idées de courses auxquelles vous participeriez à Arnaud (secrétaire du club, svtlarde@yahoo.fr ou en taguant nos réseaux sociaux afin que ces informations précieuses soient relayées !

C.S. PROVINS ATHLETISME

Mairie de PROVINS 77160 PROVINS

Association n° W773000105

Site internet : csprovinsathletisme.e-monsite.com

Président : DIAZ Victor **Secrétaire :** LARDE Arnaud **Trésorière :** LANIESSE Sylvie

Activité	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Demi - Fond	18h →19h30 Entraînement		Sortie Footing (18h30 rendez-vous roseraie)		18h →19h30 Entraînement		Sortie Footing
Lancer		17h15 → 18h45 A partir de MINIMES A partir du 16 septembre				10h30 → 12h Entraînement Général	
Saut				18h → 19h15 A partir de MINIMES et à partir de janvier		10h30 → 12h Entraînement Général	
Ecole Athlétisme Et poussins						9h → 10h30 Entraînement Général	
Benjamins et au-delà						Samedi 10h30 12h	

Le créneau de saut sera ouvert à partir du 1er janvier afin de préparer aux championnats. Sauf modification, le coach le fera savoir sur nos outils de communication.

L'ensemble du processus d'inscription au club et la communication entre les entraîneurs et leurs athlètes se feront via la plateforme MONCLUB.

La saisie du parcours de santé (qui dispense des certificats médicaux) doit se faire (pour les nouveaux, après réception d'un mail de la fédération) sur le site de la fédération d'athlétisme, sur son espace athlète personnel.

C.S. PROVINS ATHLETISME

Mairie de PROVINS 77160 PROVINS

Association n° W773000105

Site internet : csprovinsathletisme.e-monsite.com

Président : DIAZ Victor Secrétaire : LARDE Arnaud Trésorière : LANIESSE Sylvie